Cahier des charges

de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Formation des cadres sportifs

Discipline :
PLANCHE À VOILE

Niveau :
Moniteur Sportif Animateur & Initiateur

Organisme délégataire :
Fédération Francophone du Yachting Belge

F.F.Y.B.

A.D.E.P.S. Opérateur de Formation

Table des Matières

1. DONNEES ADMINISTRATIVES DU CAHIER DES CHARGES 4

1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction 4

1.2 Introduction générale de la formation 4

2. REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES. 6

2.1.2.1 Pré requis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE A VOILE 9

2.1.2.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE A VOILE 10

2.1.2.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE A VOILE 10

3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION .. 11

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation 11

3.2 Informations à fournir par la FFYB 12

3.3 Durée théorique pour le niveau de qualification MSA 12

3.4 Durée théorique pour le niveau de qualification MSI 13

3.5 Module complémentaire obligatoire à obtenir préalablement à la réalisation des stages pédagogiques 15

3.6 Module complémentaire obligatoire pour l'homologation de la formation de Moniteur Sportif Animateur & Initiateur en planche à voile 15

3.7 Test préliminaire ou probatoire à la formation 15

3.8 Documents administratifs à fournir par le candidat à la formation MS ANIMATEUR en planche à voile 15

3.9 Documents administratifs à fournir par le candidat à la formation MS INITIATEUR en planche à voile 16

3.9.2 Préalablement à la réalisation des stages pédagogiques 16

3.9.3 Pour obtenir l'homologation de la formation de Moniteur Sportif initiateur en planche à voile 16

3.10 Modalités d'inscription (préalable et définitive). 16

4. REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES. 19

4.1 Place de la Thématique dans le cursus de formation MSA & MSIn en planche à voile 21

4.1.2 Thématique 2 : Didactique et Méthodologie MSA (en partie) & MSIn 32

MSA (en partie) & MSIn 70

4.1.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs MSA & MSIN 87

4.2 Tableaux de synthèse « Charge théorique de travail du niveau de formation 109

5. REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES 115

5.1 Présentation du (des) stage(s). 115

5.2 Dossier de stage 115

5.2.2 Cahier/Carnet de stage (modèle disponible au secrétariat FFYB) 116

5.2.3 Rapport de stage (modèle disponible au secrétariat FFYB) 116

5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages 117
5.4 Acceptation potentielle des Maîtres de Stages 117
5.5 Endroits et niveaux de Stages 117
5.6 Évaluation du stage et du cahier de stage 118
5.7 Qualification et/ou expérience utile exigée des Maîtres de stage : 118
6. REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION. 119
6.1 Délai d'organisation des évaluations. 119
6.2 Objectifs des évaluations 119
6.3 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect. 119
6.3.2 Autres modalités 119
6.4 Publicité des accès aux évaluations 120
6.5 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations 120
7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger). 124
8. REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS 132
9. ANNEXES 133

1. DONNEES ADMINISTRATIVES DU CAHIER DES CHARGES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 1 (Les données administratives de l'opérateur délégataire).

1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

Fédération Francophone du Yachting Belge A.B.S.L.
90 avenue du Parc d'Amée
5100 JAMBES
Tel : +32 81 304979
Mail : info@ffyb.be
Personne de contact : DEPLECHIN Philippe philippe.deplechin@gmail.com +32 476 414487-
DUBUC Stéphanie - stephanie.dubuc@ffyb.be +32 (0)81 30 49 79
Conseiller Pédagogique : HUBERT Philippe – ph.hubert@gmail.com – +32 71 641015 - +32 471 348158

1.2 Introduction générale de la formation.

La Fédération Francophone du Yachting Belge impose à ses écoles de voile labellisées de faire appel à des moniteurs brevetés pour encadrer leurs stages.
De la même manière, l'A.D.E.P.S. impose à ses centres sportifs d'engager des moniteurs brevetés pour l'animation de leurs stages.

La formation de Moniteur Sportif Animateur et celle de Moniteur Sportif Initiateur permettront d'obtenir un brevet dûment homologué et reconnu dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces deux formations comprennent un stage spécifique et un stage pédagogique. Elle ne peut être entamée que par un candidat répondant aux conditions préalables (voir point 2.1.1.1 ci-dessous)
Le présent cahier des charges détaille l'ensemble de la procédure, des conditions de participation, de réussite et les recours possibles en cas d'échec.

La formation de cadres "**Moniteur Sportif Animateur**" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main d'amateurs et/ou de débutants en sports nautiques sous l'entière responsabilité d'un moniteur breveté de minimum niveau 1 ou concordant.
Cette formation se veut la plus adaptée pour un jeune technicien désirant aider à l'encadrement de débutants, elle abordera en particulier les aspects sécuritaires de l'activité nautique. Elle se veut également ouverte aux évolutions de la discipline.

La formation de cadres "**Moniteur Sportif Initiateur**" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main d'amateurs et/ou de débutants en sports nautiques.
Cette formation se veut la plus complète possible et abordera un large panel de matières comme la technique, la pédagogie, la didactique... Elle se veut également ouverte aux évolutions de la discipline.

1.3 Homologation et certification

Le brevet de **Moniteur Sportif ANIMATEUR** en planche à voile est homologué /certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 2 phases / 2 étapes :

- Les cours spécifiques
- Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ».

  Ce module peut, dans le cadre de la formation MSA en planche à voile, être remplacé par le BEPS. Celui-ci doit être obtenu au plus tard pour obtenir l'homologation du brevet.

Les modules validés au niveau MSA sont acquis pour la formation MSIn/MSEd ultérieure et ce, pour une durée de 3 ans à partir de l'homologation du brevet. Une fois dépassé ce délai de 3 ans, les modules seront à représentés dans leur intégralité lors de la formation MSIn/MSEd.

Le brevet de **Moniteur Sportif INITIATEUR en planche à voile** est homologué /certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation – voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- ***Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)***
- ***Les cours spécifiques***
- ***Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ».***

  Ce module peut, dans le cadre de la formation MSIn en planche à voile, être remplacé par le BEPS. Celui-ci doit être obtenu au plus tard pour obtenir l'homologation du brevet.

2. REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 2 (La description des fonctions et les compétences requises).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à **vocation pédagogique** recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :	**Animer à la pratique sportive**

NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cfr « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »).
Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport – Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :	Animer – Initier – Fidéliser à la pratique sportive

MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR :	Former et consolider les bases de la performance

MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR :	Systématiser et optimaliser l'entraînement pour performer

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Thème 1 Cadre institutionnel et législatif
- Thème 2 Didactique et méthodologie
- Thème 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Thème 4 Aspects sécuritaires et préventifs
- Thème 5 Éthique et déontologie

2.1.1 MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

2.1.1.1 Pré-requis du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

- Avoir atteint l'âge de 15 ans minimum dans l'année du premier jour de la formation spécifique. (voir 3.6.1). Le diplôme pourra être délivré à partir de 16 ans.
- Être titulaire du brevet capacitaire « P » tel que décrit dans le Mémento pour l'enseignement de la voile mis à jour en mars 2006 ou dans le « filière progression 2015 **** ».
- Être titulaire du brevet de natation n°8 (400m) de la FRBNS
- Être affilié à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing. (voir 3.6.1)
- Avoir rentré un dossier administratif complet (voir 3.6)

2.1.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

Le Moniteur Sportif ANIMATEUR (MSA) planche à voile, doit être capable

- En général :

- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.
- Aide active au moniteur responsable.
- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- Animer la pratique sportive.
- Motiver l'apprentissage sportif.

- Au niveau technique :

- d'effectuer correctement les manœuvres-types du brevet « P », les manœuvres sécuritaires, de contrôler les repères, les positions sur les supports employés dans les écoles. Il maîtrisera la manutention, la mise à l'eau, les départs et arrivées de plage. Il connaîtra les réglages des gréements.

- Au niveau pédagogique :

- Aide à la prise en charge des stagiaires de la filière progression chez l'enfant et chez l'adulte, à l'intérieur d'une équipe pédagogique.
- d'assumer la manutention, le contrôle, les réglages et l'adaptation du matériel en fonction du groupe, de son niveau et des conditions météorologiques,
- de respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.

2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

- Toute personne souhaitant s'initier à la voile (dans le cadre de la filière progression)
- Tous les âges
- Pratiquants « loisir » novices et débutants
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physiques et sportives.

2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

- Toute base nautique (lac, voie navigable) sous la responsabilité d'un responsable de base de niveau 1, 2 ou niveau 3, d'un MSIn et/ou MSEd.
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport,…)
- Programmes ADEPS d'animation sportive
- Associations sportives diverses (sport sénior, pratique loisir encadrée,…)
- Communes (activité de quartier, plaine sportive,…)

2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR PLANCHE À VOILE

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varie.

2.1.2 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE À VOILE

2.1.2.1 Pré requis du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE À VOILE

- Avoir atteint l'âge de 17 ans minimum dans l'année du premier jour de la formation spécifique. (voir 3.6.1)
- Être titulaire du brevet capacitaire « P » tel que décrit dans le Mémento pour l'enseignement de la voile mis à jour en mars 2006 ou dans le « filière progression 2015 **** ».
- Avoir réussi les cours généraux A.D.E.P.S. de Moniteur Sportif Initiateur. (voir 3.6.1)
- Être titulaire du brevet de natation n°8 (400m) de la FRBNS
- Être affilié à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing. (voir 3.6.1)
- Avoir rentré un dossier administratif complet (voir 3.6)

2.1.2.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE À VOILE

Le Moniteur Sportif Initiateur (MSI) planche à voile, doit être capable

- En général :

- Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
- Animer la pratique sportive.
- Continuer le développement des habilités motrices générales.
- Développer progressivement des habilités motrices spécifiques.
- Motiver l'apprentissage sportif.
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.

- Fidéliser à une activité sportive dans l'optique de pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

  - Au niveau technique :

- d'effectuer correctement les manœuvres-types du brevet « P ». Il contrôlera les repères, les positions sur les supports employés dans les écoles. Il maîtrisera la manutention, la mise à l'eau, les départs et arrivées de plage. Il connaîtra les réglages des gréements.
- de participer à une régate de niveau national dans la classe de son choix, connaitre les règles des chapitres 1,2, 3 et 4 des Règles de Course à la Voile en cours ainsi que les définitions. Il connaîtra les rappels individuels, généraux, annulation, changement de parcours, raccourcissement, ainsi que la procédure classique et pavillonnerie du départ.

  - Au niveau pédagogique :

- de prendre en charge les stagiaires, en 1er et 2ème degrés ou pass pro * et ** (voir mémentos susmentionnés) chez l'enfant et chez l'adulte (brevet élémentaire).
- d'assumer le choix, la manutention, le contrôle, les réglages et l'adaptation du matériel en fonction du groupe, de son niveau et des conditions météorologiques.
- de respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.

2.1.2.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE À VOILE

- Toute personne souhaitant s'initier à la planche à voile (dans le cadre des niveaux 1 et 2 du « mémento planche à voile » disponible au secrétariat)
- Tous les âges
- Pratiquants « loisir » novices et débutants
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physique et sportives.

2.1.2.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR PLANCHE A VOILE

- Toute base nautique (lac, voie navigable, mer) sous la responsabilité d'un responsable de base de niveau 2 ou niveau 3 (dans un premier temps). Par la suite, cette fonction fera l'objet d'une expertise.
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport,…)
- Programmes ADEPS d'animation sportive
- Associations sportives diverses (sport sénior, pratique loisir encadrée,…)
- Communes (activité de quartier, plaine sportive,…)

2.1.2.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF INITIATEUR Planche à voile

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'Art. 39 § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 3 (La description des modalités préalables à l'organisation de la formation).

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

La Fédération organise les modules repris dans les thématiques 1, 2, 3, 4 et 5 du document « charge de travail ».
Le nombre minimum de candidats par formation MSIn est de 5 (voir aussi 3.7 alinéa 2). Il n'y a par contre pas de normes minimales pour la formation MSA, à condition que celle-ci soit couplée avec la formation MSIn. Dans le cas contraire, un minimum de 5 candidats est requis.

Les conditions d'organisation :

- Le type de plan d'eau sur lequel a lieu le stage de formation :
  - n'importe quel type de plan d'eau, excepté la mer pour la formation MSA.
- Le site doit comprendre:
  - un externat ou un internat,
  - une salle de cours aménagée,
  - des moyens audio-visuels,
  - des sanitaires et douches en suffisance,
  - l'accueil simultané à la formation de stagiaires en initiation pour les applications pédagogiques.
- Le matériel nautique (pour les cours sur l'eau):
  - un bateau de sécurité à moteur, adapté aux circonstances de navigation
  - des planches de funboard (sans dérives)
  - des planches à dérive
- Nombre et qualification des chargés de cours :
  - un intervenant par cours théorique,
  - qualification: voir 4.4
- Nombre et qualification de l'assistant sécurité :
  - 1 assistant sécurité en plus du chargé de cours pour les heures de cours se donnant sur l'eau.
  - qualification : voir 4.4
- Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage				Consolidation
	Formation spécifique dispensée par tout opérateur reconnu			
Cours généraux opérés par l'ADEPS	Prérequis	Formation théorique et pratique	Stages didactiques Rapport de stage	Recyclages Formations complémentaires et continuées.

NB : Il n'y a pas de cours généraux pour la formation MSA

3.2 Informations à fournir par la FFYB

- Les conditions, modalités et coût d'inscription doivent être en permanence publiés sur le site www.ffyb.be. En cas de besoin, les mises à jour doivent être effectuées sans délai.
- Chaque année, dans le courant du 4e trimestre et en tout cas avant le 1er décembre, la Commission pédagogique mixte définit les dates, horaires et lieux des stages de formation qui seront proposés pour l'année suivante. Une fois définies par la Commission pédagogique mixte, ces informations, ainsi qu'un formulaire d'inscription préalable, doivent être publiés sans délai, et rendus disponibles sur le site www.ffyb.be.
- Sur le formulaire préalable sera indiquée l'adresse mail à laquelle il devra être renvoyé dûment complété et scanné au moins un mois avant le premier jour de la formation à laquelle le candidat souhaite participer.
- En plus de la diffusion sur le site www.ffyb.be, toutes les informations concernant les formations de cadres seront envoyées par mail sur demande ou via des mailings à toute personne susceptible d'être intéressée.
- Une présence active de 80% aux cours sur toute la formation est à respecter.
- Une feuille d'émargement sera contresignée par le candidat.
- Pour la partie technique de la formation, en évaluation continue, une présence active de 100% est exigée.
- Les retards ou absences sont donc comptabilisés dans les 20% tolérés.
- Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

3.3 Durée théorique pour le niveau de qualification MSA

La charge de travail est reprise dans le tableau figurant à la section 4. La charge de travail pour la formation spécifique de Moniteur Sportif ANIMATEUR en planche à voile est de plus ou moins 51h30.

La formation spécifique de Moniteur Sportif ANIMATEUR en planche à voile est composée de :

- Le stage spécifique : un ensemble de cours pratiques et théoriques, des exercices, des mises en situations et des examens et du travail et des exercices personnels le tout réparti sur 1 semaine de stage ou en modules séparés :
  - en présentiel : 21h30 avec une présence obligatoire à 80%.
- Le stage pédagogique : 30 heures d'observation d'encadrement de stagiaires sous la surveillance d'un maître de stage + la participation à la préparation des séances et le rapport. Ce stage sera validé pour le futur MSIn.

3.4 Durée théorique pour le niveau de qualification MSI

La charge de travail est reprise dans le tableau figurant à la section 4. La charge de travail pour la formation spécifique de Moniteur Sportif Initiateur en planche à voile est de plus ou moins 142 heures.

La formation spécifique de Moniteur Sportif Initiateur en planche à voile est composée de :

- Le stage spécifique : un ensemble de cours pratiques et théoriques, des exercices, des mises en situations et des examens et du travail et des exercices personnels le tout réparti sur 5 jours de stage ou en modules séparés :
  - en présentiel : 44 heures avec une présence obligatoire à 80% et 6 heures d'évaluation.
  - en non présentiel : 10 heures de travail et exercices personnels.
- Le stage pédagogique : 2 x 5 jours soit 10 heures d'observation et 50 heures d'encadrement de stagiaires sous la surveillance d'un maître de stage + la préparation des séances et le rapport.
  - En présentiel : 10 heures d'observation et 50 heures d'encadrement
  - En non présentiel : 20 heures de préparation et de rapport.

Le tableau ci-dessous présente le poids horaire par module de cours

Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif		Charge théorique de travail en présentiel	Charge théorique de travail en non-présentiel
Module 1	CS.1.1.1. Structure de la planche à voile	0:45:00	0:15:00
Module 2	CS 1.1.2. Assurances et responsabilités	0:45:00	0:15:00
Thématique 2 : Didactique et Méthodologie			
Module 1	CS 1.2.1. Construire une séance de cours	9:00:00	2:00:00
Module 2	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion	5:00:00	1:00:00
Module 3	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique	3:30:00	2:00:00
Module 4	CS 1.2.4. Comment se comporter	4:30:00	0:00:00
Module 5	CS 1.2.5. Comment évaluer	1:00:00	0:00:00
Module 6	CS 1.2.6. Briefing-débriefing	5:30:00	0:00:00
Module 7	CS 1.2.7. Stage pédagogique	60:00:00	20:00:00
Module 7	CS 1.2.7. Stage pédagogique	30:00:00	0:00:00
Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance			
Module 1	CS 1.3.1. La météorologie.	3:15:00	0:00:00
Module 2	CS 1.3.2. Physique de la voile	3:15:00	0:00:00
Module 3	CS 1.3.3. Technique de la planche à voile	6:00:00	0:00:00
Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs			
Module 1	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	2:30:00	2:15:00
Module 2	CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	1:15:00	0:00:00
Module 3	CS 1.4.3. Man over Board (MOB)	2:15:00	0:00:00
Thématique 5 : Éthique et Déontologie			
Module 1	CS 1.5.1. Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile	1 :00 :00	1 :00 :00
TOTAUX **MSIn**		109:30:00	28:45:00
TOTAL POIDS HORAIRE COURS SPECIFIQUES			**138:15:00**
TOTAUX **MSA**		51 :30 :00	02 :15 :00
TOTAL POIDS HORAIRE COURS SPECIFIQUES			**53 :45 :00**

En vert clair et souligné : les modules – avec leur charge théorique de travail - qui doivent être validés pour **la formation MS Animateur**. Les animateurs qui ont réussi ces modules en seront dispensés pour la formation MSIn ou MSEd. Attention que la durée de « validité » de ces modules est de 3 ans à partir de l'homologation du brevet. Une fois dépassé ce délai de 3 ans, les modules seront à représentés dans leur intégralité lors de la formation MSIn/MSEd.

3.5 Module complémentaire obligatoire à obtenir préalablement à la réalisation des stages pédagogiques

3.5.1 Brevet de conduite de plaisance (restreint ou général)

(info@ffyb.be)

Est un complément obligatoire à obtenir avant les stages pédagogiques **dans le cadre de la formation MSIn** et répond à une obligation légale.

Ce brevet est délivré par le Service Publique Fédéral Mobilité et Transports.

Il est obtenu suite à la réussite d'un examen théorique et d'une expérience pratique de 12 heures avec un moniteur breveté.

- En présentiel : 20 heures de cours (non obligatoires) + 2 heures et demie d'examen + 12 heures de pratique

Le brevet de conduite de plaisance **n'est pas obligatoire dans la formation de MSA**. L'animateur sera sur le support, utilisera un bateau ne nécessitant pas de brevet de conduite ou sera accompagné d'une personne en possession d'un tel brevet.

3.6 Module complémentaire obligatoire pour l'homologation de la formation de Moniteur Sportif Animateur & Initiateur en planche à voile

3.6.1 Brevet Européen des Premiers Secours ou les premiers soins en milieu sportif

Est un complément obligatoire.

La formation du BEPS est organisée par les opérateurs agréés par le SPF Emploi. Les premiers soins en milieu sportif est une formation organisée par l'ADEPS.

- En présentiel : entre 8 et 15 heures de cours

3.7 Test préliminaire ou probatoire à la formation

Il n'y a pas de test préliminaire en dehors de la présentation du Brevet Capacitaire « P » (voir 3.6.1).

3.8 Documents administratifs à fournir par le candidat à la formation MS ANIMATEUR en planche à voile

3.8.1 Préalablement aux cours spécifiques

- Le formulaire d'inscription préalable dûment complété, à rentrer au plus tard 1 mois avant la formation par mail.
- Un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer la discipline concernée.
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport prouvant l'âge du candidat. Il faut avoir atteint l'âge de 15 ans minimum dans l'année du premier jour de la formation spécifique.
- Une copie du brevet P (capacitaire Voile Mémento de la planche à voile sur www.ffyb.be).
- La preuve de l'affiliation (licence) à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing et assurant une couverture en responsabilité civile dégâts matériels et corporels ainsi qu'une couverture en dégâts corporels propres.
- La preuve de la réussite du brevet N°8 (400m) de la FRBNS.
- Preuve d'acquittement des droits d'inscription et d'homologation.

3.8.2 Pour obtenir l'homologation de la formation de Moniteur Sportif ANIMATEUR en planche à voile

- La preuve de la réussite du BEPS (Brevet européen de premier secours) ou des Premiers soins en milieu sportif.

3.9 Documents administratifs à fournir par le candidat à la formation MS INITIATEUR en planche à voile

3.9.1 Préalablement aux cours spécifiques

- Le formulaire d'inscription préalable dûment complété, à rentrer au plus tard 1 mois avant la formation par mail.
- Un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer la discipline concernée.
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport prouvant l'âge du candidat. Il faut avoir atteint l'âge de 17 ans minimum dans l'année du premier jour de la formation spécifique.
- Une copie du brevet P (capacitaire voile voir Mémento de la planche à voile sur www.ffyb.be).
- Présentation des documents de réussite ou de dispense aux cours généraux A.D.E.P.S. de Moniteur Sportif Initiateur.
- La preuve de l'affiliation (licence) à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing et assurant une couverture en responsabilité civile dégâts matériels et corporels ainsi qu'une couverture en dégâts corporels propres.
- La preuve de la réussite du brevet N°8 (400m) de la FRBNS.
- Preuve d'acquittement des droits d'inscription et d'homologation.

3.9.2 Préalablement à la réalisation des stages pédagogiques

- La copie du brevet de conduite de plaisance restreint ou général.

3.9.3 Pour obtenir l'homologation de la formation de Moniteur Sportif initiateur en planche à voile

- La preuve de la réussite du BEPS (Brevet européen de premier secours) ou des premiers soins en milieu sportif.

3.10 Modalités d'inscription (préalable et définitive).

- Au plus tard 1 mois avant le début de la formation concernée, toutes les personnes intéressées par une formation de cadre devront télécharger, compléter, scanner et renvoyer à l'adresse mail indiquée, le formulaire d'inscription préalable disponible sur le site www.ffyb.be (disponible au plus tard le 1er décembre pour les formations de l'année suivante).
- L'organisation et ou l'annulation des formations programmées se fera sur base du nombre de formulaires d'inscription préalable reçus.
  - Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits à la formation **MS ANIMATEUR**, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Animateur en voile et les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Animateur en planche à voile, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.
  - Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits à la formation **MS INITIATEUR**, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une

formation de Moniteur Sportif Initiateur en voile légère et les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Initiateur en planche à voile, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.

- Lorsque le nombre de candidats est suffisant, la FFYB confirme, par mail, à tous les candidats, l'organisation de la formation et leur demande de compléter leur dossier en envoyant l'ensemble des documents cités au point 3.6 ci-dessus.
- L'inscription ne sera considérée comme définitive que lorsque le dossier d'inscription tel que décrit ci-dessus sera complet.
- L'inscription devra être définitive pour ouvrir le droit à la participation au stage de formation.

3.11 Droit de rétractation

Le candidat a la possibilité de se rétracter au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, les droits d'inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'une raison valable et d'un document justificatif (certificat médical par exemple)

3.12 Protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE – cours – évaluations - …) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles.
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par la FFYB
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, niveau d'études, discipline sportive
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de la FFYB afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de la FFYB : Mme Dorothée Prévot – dorothee.prevot@ffyb.be

3.13 Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat MSA ou MSIn doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
    - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2[1]
    - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1[2]
    - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1[3]

- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 30 jours ouvrables avant la 1ère session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

  L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examinateurs, grilles réponses, questionnaires, …) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.

- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles[4] et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

Exemples :

- Non-respect des consignes des formateurs et des responsables de la formation et/ou des évaluations
- Attitude et/ou un langage non correct(s) tant à l'égard des autres candidats et/ou des formateurs et/ou le personnel ADEPS.
- Détention et/ou de consommation des boissons alcoolisées ou toutes autres substances nocives ou illicites, lors des formations et/ou des évaluations.
- Vol ou tentative de vol.
- Non-respect de l'esprit de la Charte « Vivons Sport ».
- ….

[1] Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

[2] Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'évènements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

[3] Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

[4] Voir « Charte – Vivons Sport » http://www.sport-adeps.be/index.php?id=4667 .

4. REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES ESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 4 (La description des programmes et contenus de formation).

Ci-dessous la liste des modules de cours classés par thématique :

Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif

Module 1	CS.1.1.1. Structure de la planche à voile
Module 2	CS 1.1.2. Assurances et responsabilités

Thématique 2 : Didactique et Méthodologie

Module 1	CS 1.2.1. Construire une séance de cours
Module 2	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion
Module 3	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique
Module 4	CS 1.2.4. Comment se comporter
Module 5	CS 1.2.5. Comment évaluer
Module 6	CS 1.2.6. Briefing-débriefing
Module 7	CS 1.2.7. Stage pédagogique

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

Module 1	CS 1.3.1. La météorologie.
Module 2	CS 1.3.2. Physique de la voile
Module 3	CS 1.3.3. Technique du plan programme

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

Module 1	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.
Module 2	CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité
Module 3	CS 1.4.3. Man Overboard (MOB)

Thématique 5: Ethique et Déontologie

Module 1	CS 1.5.1. Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile

En vert clair et soulignés : les modules qui doivent être validés pour la formation MS Animateur. Les animateurs qui ont réussi ces modules en seront dispensés pour la formation MSIn ou MSEd. La validité de ces modules est de 3 ans à partir de l'homologation du brevet. Une fois dépassé ce délai, ils ne seront à représenter dans leur intégralité.

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Tableau complet des modules de la formation de cadres Moniteurs Sportifs Initiateur en planche à voile				
Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5
Cadre institutionnel et législatif	Didactique et méthodologie	Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Aspect sécuritaires et préventifs	Éthique et déontologie
CG 1.1.1. - Ma formation de cadre sportif - 1h	CG 1.2.1. - Apprentissage et contenus en fonction de l'âge - 4h	CG 1.3.1. – Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle – 3h	CG 1.4.1. - Une pratique en toute sécurité: la prévention - 1 h30	CG 1.5.1. - Règles de bonne conduite d'un cadre sportif - 1 h30
CG 1.1.2. - Statut social et fiscal du cadre sportif - 1h	CG 1.2.2. - Mon action avant, pendant et après ma séance - 3 h	CG 1.3.2. – Un support à l'activité physique : la « Machine humaine » - 3h	- -	- -
CG 1.1.3. - Le paysage sportif: du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales - 1h	CG 1.2.3. - multimédia au service de l'apprentissage sportif - 2 h	CG 1.3.3. Déficiences et pratiques sportives : organisation du HandiSport – 1h	- -	- -
- -	- -	CG 1.3.4. Recommandations de base pour une bonne pratique physique – 1h	- -	- -
CS 1.1.1. - Structure de la planche à voile - 45'	CS 1.2.1. Construire une séance de cours – 9h	CS 1.3.1 La météorologie – 3h15	CS 1.4.1. - Le bateau d'accompagnement - 2h30	CS 5.1.1. Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile – 1h - -
CS 1.1.2. - Assurances et responsabilités - 45'	CS. 1.2.2. Faire découvrir la propulsion – 5h	CS 1.3.2 Physique de la voile – 3h15	CS 1.4.2. Le site : consignes de sécurité – 1h15	- -
- -	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique – 3h30	CS 1.3.3 Technique de la planche à voile – 6h	CS 1.4.2.3 Man Overboard (MOB) – 2h15	- -
- -	CS 1.2.4. - Comment se comporter - 4h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.5. - Comment évaluer - 1h00	- -	- -	- -
- -	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. - Briefing- debriefing - 5h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.6. Briefing-débriefing – 5h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.7. Stage pédagogique 30h (MSA)– 60h (MSIn)	- -	- -	- -

LEGENDE

Cours généraux Adeps MSIn : orange clair
Cours spécifiques MSA & MSIn : vert clair
Cours spécifiques MSIn planche à voile : vert foncé

4.1 Place de la Thématique dans le cursus de formation MSA & MSIn en planche à voile

4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif — MSIn uniquement

➔ **Cette thématique ne vaut que pour la formation MSIn**

Compétences spécifiques de la thématique 1

- Être capable de se situer dans la structure de la voile : World Sailing, Royal Belgian Sailing Fédération, FFYB, Cercles, Centres A.D.E.P.S.
- Connaître le fonctionnement des écoles des cercles FFYB, labellisation, curriculum pédagogique, rôle de la Commission pédagogique mixte
- Connaître le rôle des classes
- Connaître les risques, le degré de responsabilité, la couverture de cette responsabilité lors d'un encadrement sur l'eau.

Pondération de l'évaluation de la thématique « Cadre institutionnel et Législatif » dans le cursus de formation MSIn : 1%

Nombre de modules de cours de la thématique 1 : 2

Identification des modules de cours de la thématique 1 :

- CS.1.1.1. Structure de la planche à voile
- CS 1.1.2. Assurances et responsabilités

4.1.1.1 Module CS.1.1.1. Structure de la planche à voile **MSIn uniquement**

- **Résumé**

L'objectif est de préciser la position de l'intervenant dans le monde de la planche à voile. Nous fournirons et expliciterons un organigramme général de la voile depuis World Sailing jusqu'à la FFYB et ses cercles.

- **Concept / mots clés** : Athlète – Clubs – Structure – Fédération nationale – World Sailing - Classes

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)/ Compétences terminales attendues aux termes des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître la position de l'athlète au sein des structures de la voile				X
Connaître le rôle des classes, des Fédérations, du CIO, etc			X	
Connaître la FFYB et sa structure interne			X	
La Commission pédagogique au sein de l'Adeps			X	

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
Th 1 - Mod 3	*
…	

Code autre module CS	Liens
…	
…	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:45***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:30***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:15***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:15***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie :***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[5] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Exposé "tableau", projection	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

[5] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM [6]	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***
  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **<u>Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :</u>**

- Pondération de la thématique ***1*** dans le cursus : 1%
- Pondération du module **CS 1.1.1** dans la thématique ***1*** : 50%

- **<u>Normes d'encadrement et de matériel :</u>**

  Encadrement : 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

[6] A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

  Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Peut être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, même s'il ne possède pas le brevet pédagogique. (Un membre du Conseil d'administration par exemple).	

- **Diplômes, brevets, certifications[7] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

  Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[7] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.1.2 Module CS 1.1.2. Assurances et responsabilités **MSIn uniquement**

- **Résumé**

Il s'agira de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des écoles, de la fédération, des stagiaires apprenants ; de connaître les responsabilités et les couvertures de ces responsabilités par les assurances au point de vue matériel et corporel.

- **Concept / mots clés** : Statut du moniteur – Responsabilité – Droits et devoirs.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)/ / Compétences terminales attendues u termes des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre le rôle, les droits et devoirs du MSIn				X
Connaissance de la couverture de l'assurance liée à la licence				X
Sport plaisance Vs compétition				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
Th.1 – mod. 2	*

Code autre module CS	**Liens**
…	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:45***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:30***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:15***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:15***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
-

  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[8] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Exposé "tableau", projection	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

[8] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***
  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***1*** dans le cursus : 1 %
- Pondération du module **CS 1.1.2** dans la thématique ***1*** : 50%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

  Encadrement : 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

  Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[9] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

  Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[9] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2 Thématique 2 : Didactique et Méthodologie **MSA (en partie) & MSIn**

➔ **Pour la formation MSA**

Compétences spécifiques de la thématique 2

- Satisfaire aux exigences d'un stage de 30h couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue avec un maître de stage agréé par la Commission pédagogique mixte au niveau découverte et initiation.
- Aider à la mise en place de la séance, au gréement, à l'amarrage à bord du support ou à l'aide d'un bateau de sécurité ne nécessitant pas le brevet restreint.

Pondération de l'évaluation de la thématique « Didactique et Méthodologie » dans le cursus de formation : 74%

Nombre de modules de cours de la thématique 2 : 3

Identification des modules de cours de la thématique 2 :

- CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion
- CS 1.2.4. Comment se comporter (Par rapport à l'adulte & l'enfant ; mon rôle, me positionner).
- CS 1.2.7. Stage pédagogique

➔ **Pour la formation MSIn**

Compétences spécifiques de la thématique 2

- Être capable de définir ses objectifs, buts et micro-objectifs dans le but de construire une séance et de pouvoir évaluer les résultats en termes de comportements observables.
- Être capable de créer et/ou appliquer des jeux de découvertes adaptés à l'enfant ou à un débutant
- Connaître les méthodes globales et les méthodes analytiques et pouvoir adapter la séance en fonction de la sensibilité du primo-apprenant (enfant ou adulte) Avoir conscience des problèmes proprioceptifs dus au milieu hostile (liquide notamment)
- Être capable de réagir efficacement devant un individu, un groupe, un groupe pré-structuré (classe de voile p ex.)
- Être capable d'évaluer l'acquis d'un individu en vue d'attribuer un brevet capacitaire.
- Être capable de tenir un briefing et un débriefing à terre, sur l'eau.
- Satisfaire aux exigences d'un stage de 10 jours couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue avec un maître de stage agréé par la Commission pédagogique mixte au niveau découverte et initiation

Pondération de l'évaluation de la thématique « Didactique et Méthodologie » dans le cursus de la formation MSIn : 81%

Nombre de modules de cours de la thématique 2 : 7

Identification des modules de cours de la thématique 2 :

- CS 1.2.1. Construire une séance de cours
- CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion
- CS 1.2.3. Méthode globale- méthode analytique
- CS 1.2.4. Comment se comporter
- CS 1.2.5. Comment évaluer
- CS 1.2.6. Briefing - débriefing
- CS 1.2.7. Stage pédagogique

4.1.2.1 Module CS 1.2.1. Construire une séance de cours **MSIn uniquement**

- **Résumé :**
  Comment construire une séance d'initiation et de découverte. Chez l'enfant, chez l'adulte. Construction d'un stage. Évaluation des résultats en termes de comportements observables.

- **Concepts / mots-clés :** Séance – Construction – Intervention – Stage.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise de la préparation de la séance				X
Complexifier et simplifier les exercices				X
Déterminer un objectif et les micro-objectifs y aboutissant				X
Analyse de la séance				X
Intervention				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
Th. 2-Mod.2	*

Code autre module CS	Liens
…	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***08:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***01:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***09:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***04:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***04:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:30***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***02:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** …….. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	X	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[10] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection,	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre …	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[10] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**X**		*Critériée*	**X**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **2** dans le cursus : 81%
- Pondération du module CS 1.2.1. dans la thématique **2** : 26%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[11] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[11] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.2 Module CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion **MSA & MSIn**

- **Résumé :**
  Les jeux de découverte de la voile et du milieu mouvant. Éveil des sensations de vent et d'équilibre. La "propulsion"

- **Concepts / mots-clés :** Animateur – Jeux – Effet du vent dans la voile.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise des étapes de la découverte de l'action du vent sur la voile et de l'implication sur l'équilibre et la vitesse.				X
Les réglages aux différentes allures				X
Les actions lors de manœuvres				X
Mobilité sur le flotteur				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
Th.2-Mod.2	*
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS 1.3.2	*
CS 1.3.3	**
CS 1.2.7	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***04:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***01 :00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***05:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***02:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***02:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:30***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***01 :00****
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***01 :00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** …….. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

*01 :00 de préparation aux examens uniquement pour la formation MSIn (00 :00 pour la formation MSA)

Remarque au niveau de l'examen de ce module pour la **formation MSA** : évaluation permanente par le formateur sur base de la grille d'évaluation suivante :

Grille d'évaluation du module « Faire découvrir la propulsion » - MSA	1	2	3	4
Je fais découvrir l'équilibre			X	
Je fais découvrir la direction			X	
Je fais découvrir la propulsion			X	
J'adapte mes réglages			X	
Je change de direction			X	
Je gère mes départs et arrivées			X	
Je gère la coordination des déplacements			X	

Le candidat doit obtenir minimum une note de 3 pour chaque item

Méthodologie et supports de l'animation :

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Démonstration	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……..	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[12] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Projection	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[12] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	O	***Sommative***	*Normative*	O	***Certificative***	*Normative*	O
	Critériée	O		Critériée	X		*Critériée*	O

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est d'obtenir 60% pour la moyenne totale et 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **2** dans le cursus : 74% dans la formation MSA / 81% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.2.2. dans la thématique **2** : 12.5% dans la formation MSA / 20% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA :
  - Pas de normes minimales pour l'ouverture de la formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn :
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
  - Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[13] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[13] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.3 Module CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique **MSIn uniquement**

- **Résumé :**
  La méthode globale et la méthode analytique. Avantages, inconvénients. Fixation du geste technique et répétition.

- **Concepts / mots-clés :** Méthode d'enseignement.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaitre la méthode d'enseignement.				X
Pouvoir adapter la méthode d'enseignement à l'âge et à la technique des stagiaires.				X
Intervention en fonction du type de support (avec ou sans dérive)				X
Le champion et le débutant				X
Réactions devant l'adulte apprenant			X	

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 1.2.7	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***03:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***03:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***02:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***01:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** …….. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Questions-réponses - exemples	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[14] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Projection	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[14] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**X**	SF Méthodologiques	**X**	SF Pédagogiques	**X**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**X**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **2** dans le cursus : 81%
- Pondération du module CS 1.2.3. dans la thématique **2** : 14%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[15] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[15] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.4 Module CS 1.2.4. Comment se comporter **MSA & MSIn**

- **Résumé :**
  Comment se comporter. Attitude devant un individu, devant un groupe qui se structure, devant un groupe pré-structuré. Empathie. Savoir adapter le contenu et l'approche pédagogique en fonction des caractéristiques des individus.

- **Concepts / mots-clés :** Attitude – Communication verbale et non verbale – Autorité.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre sa position vis-à-vis du groupe				X
Maitrise de la communication du savoir				X
Les canaux de communication (verbale – non verbale)				X
Les styles d'enseignement				X
Le leadership				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
CG 1.2.2	*

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.7	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***04:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***04:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***02:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***02:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** …….. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Démonstration de cas vécus	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Débats ; analyses et synthèses	X

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[16] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[16] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**X**	SF Méthodologiques	**X**	SF Pédagogiques	**X**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**X**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratiques/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM [17]	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **2** dans le cursus : 74% dans la formation MSA / 81% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.2.4. dans la thématique **2** : 11.5% dans la formation MSA & 11% dans la foration MSIn

[17] À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA :
  Pas de normes minimales pour l'ouverture de la formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn :
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
  - Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours réponde aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé Ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[18] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[18] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.5 Module CS 1.2.5. Comment évaluer **MSIn uniquement**

- **Résumé :**
  Analyse de la fiche d'évaluation des brevets élémentaires et de l'ensemble de la filière « progression ».

- **Concepts / mots-clés :** La filière progression – Critères

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise des critères d'évaluation repris dans la filière progression				X
Connaissance du mémento				X
Détecter un talent éventuel				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
Th.2 – Mod.2	*
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 1.2.4	*
CS 1.2.7	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:45***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***01:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:45***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** …….. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Études des feuilles de cotation	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Analyse des objectifs à atteindre	X

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[19] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[19] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**X**	SF Méthodologiques	**X**	SF Pédagogiques	**X**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**X**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratiques/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***2*** dans le cursus : 81%
- Pondération du module CS 1.2.5. dans la thématique ***2*** : 9%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[20] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[20] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.6 Module CS 1.2.6. Briefing-débriefing **MSIn uniquement**

- **Résumé :**
  Le briefing et le débriefing. D'un exercice, d'une séance complète. Comment se comporter, comment répondre aux besoins des apprenants. Les conseils et commentaires sur l'eau. Préparation de ces séances. Prise de notes sur l'eau. Le dialogue.

- **Concepts / mots-clés :** Objectif – Difficulté technique – Nouveaux apprentissages.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Aptitude à l'auto-évaluation avant et après chaque séance				X
Analyse du déroulement de la séance				X
Intervention sur l'eau – à terre				X
Adaptation en vue de la création d'objectifs suivants				X
Prise de notes sur l'eau, vidéo				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
Th.2 – Mod.2	*

Code autre module CS	Liens
CS. 1.2.7	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***05:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***05:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***03:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***02:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Analyse et Débats	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[21] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[21] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**X**	SF Méthodologiques	**X**	SF Pédagogiques	**X**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**X**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***2*** dans le cursus : 81%
- Pondération du module CS 1.2.6. dans la thématique ***2*** : 20%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[22] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[22] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2.7 Module CS 1.2.7. Stages pédagogiques **MSA & MSIn**

➔ Pour la formation MSA

- **Résumé :**
  Un stage de 30h évalué par un maître de stage reconnu et approuvé par la Commission Pédagogique mixte.
  Il se déroulera dans une école labellisée. Il sera de niveau découverte.

- **Concepts / mots-clés :** Mise en situation.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Aide efficace à l'organisation des séances				X
Aide à la gestion du groupe				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	
…	
…	
…	
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 1.2.1	**
CS 1.2.2	**
CS 1.2.3	**
CS 1.2.4	**
CS 1.2.6	**

➔ **Pour la formation MSIn**

- **Résumé :**
  Deux stages de 5 jours d'un même cycle (1X5 ou 5X1 à condition d'être continu) seront évalués par deux maîtres de stage différents reconnus et approuvés par la Commission Pédagogique mixte.
  Le 1er stage sera composé de 70% de gestion pédagogique et d'environ 30% d'observation. Le maître de stage veillera à l'implication progressive du futur MSIn tout au long de cette semaine.
  La 2ème semaine sera constituée d'environ 95% d'implication et gestion pédagogique. Le maître de stage sera toujours présent pour rectifier un exercice, une séance et apporter son expertise au candidat.
  Ils se dérouleront dans une école labellisée ou un centre A.D.E.P.S. Ils seront de niveau découverte et initiation.

- **Concepts / mots-clés :** Mise en situation.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise de l'organisation des séances				X
Gestion du groupe				X
Gérer les critères d'évaluation par rapport aux observations				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	
…	
…	
…	
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 1.2.1	**
CS 1.2.2	**
CS 1.2.3	**
CS 1.2.4	**
CS 1.2.6	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***60:00****
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***60:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	Observation. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***20:00****
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***17:30***	*Contact avec le Maître de stage*	***02:30***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

*Formation MSIn: 30h00 Stage 1 + 30h00 Stage 2
Formation MSA: 30h00 de stage. Ce stage sera validé pour le futur MSIn

**Prévu pour la formation MSIn uniquement.

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral - exercices	O	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible et suivie en permanence par le Maitre de Stage	X	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[23] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Se référer aux cours techniques	X	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Encadrement	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[23] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	O	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**X**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***
  Évaluation de la maîtrise de l'ensemble des matières didactiques et pédagogiques vues au cours de la formation technique une fois en situation devant des stagiaires. La grille d'évaluation est consultable en annexe ou sur demande au secrétariat de la FFYB (info@ffyb.be).

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **2** dans le cursus : 74% dans la formation MSA / 81% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.2.7. dans la thématique **2** : 76% dans la formation MSA / 65% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 Maitre de stage pour un stagiaire MSA ou MSIn

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les maîtres de stage certifiés seront reconnus sur présentation d'un CV à la Commission pédagogique mixte devront répondre à une des conditions suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Avoir un brevet niveau 2 ou 3 ou niveau 1 ou MSIn + AESS ou AESI	
Être niveau 1 ou MSIn + AESS ou AESI.	
Être niveau 1 ou MSIn et avoir minimum 6 semaines de pratique de l'enseignement de la voile.	

NB : La Commission pédagogique mixte peut toujours, sur proposition argumentée de la Direction Technique ou du responsable de la FFYB, désigner d'autres intervenants que ceux indiqués dans le cahier des charges. Ils doivent dès lors être reconnus comme « experts » dans certaines matières dispensées ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.

- **Diplômes, brevets, certifications[24] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[24] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

MSA (en partie) & MSIn

➔ **Pour la formation MSA**

Compétences spécifiques de la thématique 3

- Arrivée et départ
- Remorquage
- Le candidat devra perfectionner sa technique de sorte qu'il soit libre vis-à-vis du support et ce dans les conditions de surpuissance. Il perfectionnera également la manutention et l'amarrage, les départs et arrivées sur les différents supports utilisés dans les écoles de voile. Il sentira les effets de l'assiette longitudinale, latérale, les traînées, enfournements, pourra culer, dégréer et regréer un gréement d'initiation sur l'eau.
- *Être capable de mouiller un parcours simple et donner un départ correctement.*

Cette dernière compétence est davantage spécifique au MSIn.

Pondération de l'évaluation de la thématique 3 dans le cursus de formation : 11%

Nombre de modules de cours de la thématique 3 : 1

Identification des modules de cours de la Thématique 3 :

- CS 1.3.3. Technique de la planche à voile

➔ **Pour la formation MSIn**

Compétences spécifiques de la thématique 3

- Être capable d'interpréter les données des appareils de mesure, des cartes météo, de dominer la prévision à court et moyen terme
- Pouvoir se situer dans le temps et dans l'espace au sein de l'évolution de la météorologie synoptique, confronter et interpréter les données théoriques et l'état local
- Être capable d'expliquer la mécanique, statique et dynamique qui fait qu'un bateau flotte et avance. Pouvoir adapter aux auditeurs
- Le candidat devra perfectionner sa technique de sorte qu'il soit libre vis-à-vis du support et ce dans les conditions extrêmes de surpuissance. Il perfectionnera également la manutention et l'amarrage, les départs et arrivées sur les différents supports utilisés dans les écoles de voile. Il sentira les effets de l'assiette longitudinale, latérale, les traînées, enfournements, pourra culer, gréer et dégréer un gréement d'initiation sur l'eau
- Connaître et appliquer correctement les chapitres 1, 2, 3, 4 des règles de course à la voile (RCV) en cours et les définitions.
- Être capable de mouiller un parcours simple et donner un départ correctement.

Pondération de l'évaluation de la thématique 3 dans le cursus de formation : 9%

Nombre de modules de cours de la thématique 3 : 3

Identification des modules de cours de la Thématique 3 :

- CS 1.3.1. La météorologie
- CS 1.3.2. Physique de la voile
- CS 1.3.3. Technique de la planche à voile

4.1.3.1 CS 1.3.1. La météorologie **MSIn uniquement**

- **Résumé :**
  Météorologie générale. L'atmosphère. La pression. Les unités de mesure (Pa, Hpa, mbar…) Fronts. Perturbation du front. Isobares. Carte synoptique. Le vent. Échelle de Beaufort. Le mille, le nœud, le m/s. Savoir se situer dans l'évolution de la météo.

- **Concepts / mots-clés :** Anticyclone – Dépression – Météo.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Savoir prendre l'information et adapter le support aux conditions météo				X
Prévoir l'évolution préparer la séance			X	
Prévoir et réagir au passage de cumulus				X
Prévoir les « replis stratégiques » en fonction du site				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
…	

Code autre module CS	Liens
…	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***03:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***03:15***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***03:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***0:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation analyse de la météo du jour – étude de la terminologie propre - questions sur la situation du moment et sur l'évolution probable.	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……..	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[25] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Exposé, projection	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[25] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	X
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratiques/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***3*** dans le cursus : 9%
- Pondération du module CS 1.3.1. dans la thématique : 25%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[26] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[26] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.3.2 Module CS 1.3.2. Physique de la voile **MSIn uniquement**

Résumé :
Rappels de mécanique, les forces, les vecteurs (somme et différence), les couples et les moments.
Archimède et Newton: hydrostatique, les équilibres, les stabilités, assiette et rôle du lest mobile, couple de rappel et couple de chavirage.
Avancement du bateau: La dynamique des fluides (air et eau), portance et traînée, les allures, fonctionnement des appendices.
Réglages sur différents supports essentiellement un sloop et un cat-boat.

- **Concepts / mots-clés :** Aérodynamique – Hydrodynamique – Le fluide.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaitre l'influence de l'air et de l'eau sur le support et les voiles au point de vue physique				X
Maitrise du langage spécifique (nomenclature)				X
Réglage correct du support et des voiles				X
Différence entre les supports (vague, slalom, parcours olympique)				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
…	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.7	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***03:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***03:15***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***03:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème : expériences, mesures et application en extérieur	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	X
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	X	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	X	PréAO[27] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	X	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Exposé, projection	X	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[27] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratiques/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***3*** dans le cursus : 9%
- Pondération du module CS 1.3.2. dans la thématique ***2*** : 25%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[28] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[28] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.3.3 Module CS 1.3.3. Technique de la planche à voile **MSA & MSIn**

Résumé :

Exercices de perfectionnement des techniques du brevet "P". On fixera les repères, les positions, et les manœuvres types sur les différents supports utilisés dans les écoles. De même pour : manutention, mise à l'eau et arrivée à la plage, ponton, corps mort, réglages du gréement, des voiles.
Exercices de proprioception pour corriger l'assiette longitudinale, latérale, la traînée, l'équilibre de barre toutes allures ; culer.

- **Concepts / mots-clés :** Manœuvre - Allure - Sensation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise du support au point de vue vitesse, équilibre, direction, propulsion			X	
Maîtrise des départs et arrivées			X	XX
Maîtrise des virements et empannages			X	
Navigation correcte aux différentes allures				X
Départs et arrivées « de plage »			X	
Manipulations « à sec »			X	XX

XX : niveau demandé pour le MSA

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
…	

Code autre module CS	Liens
CS 1.3.2	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***06:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***06:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***06:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	Non présentiel : en suffisance en cas d'objectifs non atteints. Dans ce dernier cas, ces exercices seront suivis d'une séance d'évaluation dont la date sera à fixer avec le candidat.	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	O	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (études de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation et exercices de perfectionnement sur l'eau	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[29] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Bateaux employés	X	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Pratique	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[29] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**O**	SF Techniques	**X**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**X**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Immédiate pendant les exercices	X	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

- Maîtrise du module freestyle
- Maitrise du module funboard
- Maitrise du module « parcours olympique » (surpuissance)

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***3*** dans le cursus : 11% dans la formation MSA / 9% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.3.2. dans la thématique ***3*** : 100% dans la formation MSA / 50% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA :
  Pas de normes minimales pour l'ouverture de la formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn :
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
  - Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[30] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[30] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs **MSA & MSIN**

➔ **Pour la formation MSA**

Compétences spécifiques de la thématique 4

- Être capable d'utiliser (armer et manœuvrer) un bateau d'accompagnement à moteur, de pouvoir prendre un corps mort, de récupérer un homme à la mer, de remorquer et de dégréer sur l'eau
- Connaître la terminologie du matériel utilisé
- Être capable de mettre en œuvre des réparations urgentes et simples de sa flotte
- Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité
- Être capable de récupérer un MOB (Man Over Board) et procédure d'urgence avec la terre
- Avoir réussi son BEPS pour obtenir l'homologation de sa formation

Pondération de l'évaluation de la thématique 4 dans le cursus de formation : 15%

Nombre de modules de cours de la thématique 4 : 3

Identification des modules de cours de la Thématique 4 :

- CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement
- CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité
- CS 1.4.3. Man Overboard (MOB)

➔ **Pour la formation MSIn**

Compétences spécifiques de la thématique 4

- Être capable d'utiliser (armer et manœuvrer) un bateau d'accompagnement à moteur, de pouvoir prendre un corps mort, de récupérer un homme à la mer, de remorquer et de dégréer sur l'eau
- Connaître la terminologie du matériel utilisé
- Être capable de mettre en œuvre des réparations urgentes et simples des bateaux de sa flotte
- Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité
- Être capable de récupérer un MOB (Man Over Board) et procédure d'urgence avec la terre
- Avoir réussi son BEPS pour obtenir l'homologation de sa formation
- Être titulaire du brevet restreint en eaux intérieures pour obtenir l'homologation de sa formation.

Pondération de l'évaluation de la thématique 4 dans le cursus de formation : 8%

Nombre de modules de cours de la thématique 4 : 3

Identification des modules de cours de la Thématique 4 :

- CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement
- CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité
- CS 1.4.3. Man Overboard (MOB)

4.1.4.1 Module CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement **MSA & MSIn**

Résumé :

Affinements des manœuvres et utilisation des différents bateaux d'accompagnement. Adaptation de l'armement. Entretien courant du moteur (2T et 4T) : allumage, relevage, trim, transmission, … Réparation d'un boudin gonflable.

- **Concepts / mots-clés :** Moteur et utilisation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Gestion du moteur d'encadrement				X
Maitrise des manœuvres de base				X
Se positionner par rapport à la flotte				X
Repêcher un MOB				X
Redresser une embarcation chavirée				X
Placer un parcours par rapport au vent				X
Régler l'allure pour un « suivez-moi »			X	
Utiliser les signaux visuels			X	

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 1.4.3	**

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***02:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***02:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***02:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:30***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***02:15***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***02:15***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	O	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (études de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation pratique	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[31] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Bateaux d'encadrement	X	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Pratique	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[31] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**O**	SF Techniques	**X**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Immédiate pendant les exercices	X	Autre : ……	X	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***
  Sachant que le permis de conduite est un pré-requis nous nous concentrerons sur les manœuvres spécifiques à l'enseignement sur l'eau. Le stagiaire veillera à

  - Manutention des réservoirs de carburant et mise en route du moteur
  - Mise à l'eau du Bateau et vérification du matériel emporté pour plan d'eau intérieur
  - Position « au vent » de la flotte lors des contacts avec groupe
  - Récupération des stagiaires
  - Poser une réparation simple sur boudin gonflable.
  - Savoir placer correctement un parcours par rapport au vent, ramener à bord une personne tombée à l'eau.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **4** dans le cursus : 15% dans la formation MSA / 8% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.4.1. dans la thématique **4** : 57.5% dans la formation MSA / 40% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA :
  - Pas de normes minimales pour l'ouverture d'un stage de formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn :
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
  - Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement) niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[32] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

[32] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.4.2 Module CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité **MSA & MSIn**

Résumé :
Il sera fait une analyse du plan d'eau, des dangers du site, des obligations légales … afin d'établir une liste des consignes de sécurité à publier au briefing et à revoir chaque jour.

- **Concepts / mots-clés :** Dangers de l'eau – Consignes et risques liés à l'activité nautique.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Appréhender le risque lié au plan d'eau				X
Sécurité passive et active				X
Choix des zones de navigation				X
Navigation et coup de vent				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	

Code autre module CS	**Liens**
…	

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***01:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***01:15***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***01:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (études de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation : faire le tour du site, relever tous les éléments à vérifier sur l'importe quel site - établir une procédure	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[33] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

[33] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Immédiate pendant les exercices	X	Autre : ……	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **4** dans le cursus : 15% dans la formation MSA / 8% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.4.2. dans la thématique **4** : 15,5% dans la formation MSA / 20% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA :
  - Pas de normes minimales pour l'ouverture d'un stage de formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn :
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
  - Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIN et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications[34] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[34] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.4.3 Module CS 1.4.3. Man Overboard (MOB) **MSA & MSIn**

Résumé :

Une séance de récupération d'homme à la mer (Man Over Board : MOB) sera mise en place avec dégréement et remorquage.

- **Concepts / mots-clés :** Sauvetage et remorquage.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise de l'approche d'un MOB				X
Remorquage				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	

Code autre module CS	**Liens**
CS 3.6.2	***

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***02:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***02:15***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***02:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:15***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	O	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (études de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[35] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Bateau d'encadrement	X	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Pratique	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[35] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**O**	SF Techniques	**X**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratiques/ terrain	X	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Immédiate pendant les exercices	X	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

- Planche remorquée ;
- Personne sortie de l'eau ;
- Etc.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **4** dans le cursus : 15% dans la formation MSA / 8% dans la formation MSIn
- Pondération du module CS 1.4.3. dans la thématique **4** : 27% dans la formation MSA / 40% dans la formation MSIn

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- Pour la formation MSA
  - Pas de normes minimales pour l'ouverture d'un stage de formation – à condition de la coupler avec la formation MSIn si un minimum de 5 personnes n'est pas acquis. Le formateur sera agréé par la commission pédagogique.
- Pour la formation MSIn
  - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 (pour la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[36] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[36] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.5 Thématique 5 : Éthique et Déontologie **MSIn uniquement**

Compétences spécifiques de la thématique 5

- Connaître les acteurs du sport
- Être capable de transmettre les valeurs sociales et morales véhiculées par le sport en général et par la voile en particulier :
    - Respect
    - Maîtrise de soi
    - Humilité
    - Loyauté
    - Sportivité et Fair Play

Pondération de l'évaluation de la thématique 5 dans le cursus de formation : 1%

Nombre de modules de cours de la thématique 5 : 1

Identification du module de la Thématique 5 :

- CS 1.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile

4.1.5.1 Module CS 1.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile.

Résumé :

Au travers de vidéos et de jeux de rôles, on mettra en évidence l'importance du respect des valeurs sociales et morales dans le sport et on apprendra comment transmettre ses valeurs essentielles, particulièrement dans le sport de la voile où l'environnement impose les comportements à adopter en matière de sécurité, d'aide aux personnes en difficulté, de respect de la nature….

- **Concepts / mots-clés :** L'activité nautique dans l'environnement humain.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Apport de la voile au point de vue social				X
Apport de la voile au point de vue écologique			X	
Apport de la voile au point de vue sportif				X
Chapitre 1 des RCV				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	**Liens**
…	

Code autre module CS	**Liens**
…	*

- **Volumes horaires et charge théorique de travail :**

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***01:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***01:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***00:30***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	***00:30***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***01:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	***01:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***	***Autre :*** ……. – *hh:mm*	***00:00***

- **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (études de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre : ……	O

- ***Supports:***
  - ***Type de support de cours :***

Syllabus "classique"	O	PréAO[37] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, …	X	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, …	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Projection	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

[37] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	X

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**X**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- ***Forme d'évaluation :***
  - ***Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Mise en situation pendant le cours	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Immédiate pendant les exercices	X	Exercices pratiques	O	Autre : ……	

- ***Critères d'évaluation :***

  Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique ***5*** dans le cursus : 1%
- Pondération du module CS 1.5.1. dans la thématique ***4*** : 100%

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le chargé de cours répond aux exigences suivantes :

Titres / qualifications	Expériences utiles
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications[38] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

[38] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.2 Tableaux de synthèse « Charge théorique de travail du niveau de formation

➔ **Pour la formation MSA de planche à voile**

Synthèse « charge théorique de travail » - MSA					
	Module (Code_Nom)	**Présentiel (hh:mm)**	**Evaluation (hh:mm)**	**Non-Présentiel (hh:mm)**	**Total (hh:mm)**
Thématique 2	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion	04:00	01:00	00 :00	05:00
	CS 1.2.4. Comment se comporter	04.00	00.30	00.00	04 :30
	CS 1.2.7. Stage pédagogique	30:00	00:00	00.00	30 :00
Th2_Didactique et méthodologie		***38:00***	***01:30***	***00 :00***	***39 :30***
Th 3	CS 1.3.3. Technique de la planche à voile.	6:00	00:00	00:00	06 :00
Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		**06:00**	**00:00**	**00:00**	**06 :00**
Thématique 4	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	2:30	02 :15	00:00	04 :45
	CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	1:00	00:15	00:00	01 :15
	CS 1.4.3. Man over Board (MOB)	2:00	00:15	00:00	02 :15
Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs		**05:30**	**02:45**	**00:00**	**08 :15**
Charge théorique de travail totale		***49 :30***	***04 :15***	***00:00***	***53 :45***

➔ **Pour la formation MSIn de planche à voile**

Synthèse « charge théorique de travail » - MSIn					
	Module (Code_Nom)	**Présentiel (hh:mm)**	**Evaluation (hh:mm)**	**Non-Présentiel (hh:mm)**	**Total (hh:mm)**
Th 1	CS.1.1.1. Structure de la planche à voile	00:30	00:15	00:15	01:00
	CS 1.1.2. Assurances et responsabilités	00:30	00:15	00:15	01:00
Th1_ Cadre institutionnel et législatif		***1:00***	***0:30***	***00:30***	***02:00***
Thématique 2	CS 1.2.1. Construire une séance de cours	8:00	01:00	02:00	11:00
	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion	4:00	01:00	01:00	06:00
	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique	03.00	00.30	02.00	05:30
	CS 1.2.4. Comment se comporter	04.00	00.30	00.00	04.30
	CS 1.2.5. Comment évaluer	01.00	00.00	00.00	01.00
	CS 1.2.6. Briefing-débriefing	05.00	00.30	00.00	05.30
	CS 1.2.7. Stage pédagogique*	60:00	00:00	20.00	80.00
Th2_Didactique et méthodologie		***85:00***	***03:30***	***25:00***	***113:30***
Thématique 3	CS 1.3.1. La météorologie	3:00	00:15	00:00	03:15
	CS 1.3.2. Physique de la voile	3:00	00:15	00:00	03:15
	CS 1.3.3. Technique de la planche à voile	6:00	00:00	00:00	06:00
Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		**12:00**	**00:30**	**00:00**	**12:30**
Thématique 4	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	2:00	00:30	02:15	04:45
	CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	1:00	00:15	00:00	01:15
	CS 1.4.3. Man over Board (MOB)	2:00	00:15	00:00	02:15
Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs		**05:00**	**01:00**	**02:15**	**08.15**

Th 5	CS 1.5.1. Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile	01.00	00:00	01:00	02:00
	Th5_Ethique et déontologie	***01:00***	***00:00***	***01:00***	***02.00***
	Charge théorique de travail totale	***104:00***	***05:30***	***28:45***	***138:15***

4.3 Tableaux synthèse *des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus*

➔ **Pour la formation MSA planche à voile**

Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus			
	Module (Code_Nom)	*Pondération du module dans la thématique*	*Pondération de la thématique dans le cursus de formation*
Thématique 2	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion	**12.5 %**	**74%**
	CS 1.2.4. Comment se comporter	**11.5 %**	
	CS 1.2.7. Stage pédagogique	**76 %**	
Th 3	CS 1.3.3. Technique de la planche à voile.	**100 %**	**11 %**
Thématique 4	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	**57.5%**	**15%**
	CS 1.4.2. Le site : consignes de sécurité	**15.5 %**	
	CS 1.4.3. Man over Board (MOB)	**27%**	

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

➔ **Pour la formation MSIn planche à voile**

Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus			
	Module (Code_Nom)	*Pondération du module dans la thématique*	*Pondération de la thématique dans le cursus de formation*
Th 1	CS.1.1.1. Structure de la planche à voile	**50 %**	**1%**
	CS 1.1.2. Assurances et responsabilités	**50 %**	
Thématique 2	CS 1.2.1. Construire une séance de cours	**26 %**	**25 %**
	CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion	**20 %**	
	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique	**14 %**	
	CS 1.2.4. Comment se comporter	**11 %**	
	CS 1.2.5. Comment évaluer	**9 %**	
	CS 1.2.6. Briefing-débriefing	**20 %**	
	CS 1.2.7. Stage pédagogique	**65 %**	**56%**
Thématique 3	CS 1.3.1. La météorologie.	**25 %**	**9 %**
	CS 1.3.2. Physique de la voile	**25 %**	
	CS 1.3.3. Technique de la planche à voile	**50 %**	
Thématique 4	CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	**40 %**	**8 %**
	CS 1.4.2. Le site : consignes de sécurité	**20 %**	
	CS 1.4.3. Man over Board (MOB)	**40 %**	
Th 5	CS 1.5.1. Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile	**100 %**	**1 %**

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.4 Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation MSA & MSIn planche à voile

Le chargé de cours :
- Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 1 planche à voile (pour les modules de la formation MSA uniquement), niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique.
- Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile,
- Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.

La sécurité (pour la formation MSIn uniquement)
L'assistant pour la sécurité désigné, en complément du chargé de cours, doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.

Les maîtres de stage certifiés seront reconnus sur présentation d'un CV à la Commission pédagogique mixte devront répondre à une des conditions suivantes :

- Avoir un brevet niveau 2 ou 3 ou niveau 1 ou MSIn + AESS ou AESI
- Être niveau 1 ou MSIn + AESS ou AESI.
- Être niveau 1 ou MSIn et avoir minimum 6 semaines de pratique de l'enseignement de la planche à voile.

NB : La Commission pédagogique mixte peut toujours, sur proposition argumentée de la Direction Technique ou du responsable de la FFYB, désigner d'autres intervenants que ceux indiqués dans le cahier des charges. Ils doivent dès lors être reconnus comme « experts » dans certaines matières dispensées ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.

4.5 Titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation MSIn planche à voile

La commission pédagogique mixte, peut faire appel aux compétences spécifiques de professionnels ou experts reconnus comme intervenants dans le dispositif de formation MSIn planche à voile.
Exemples : Ingénieur météo, médecin ou infirmier, architecte naval, assureur, juge national ou international, race officer, physicien, pros de l'entretien, de la réparation, de la mécanique des moteurs,…

Les modules et/ou les thématiques réussies seront validés et considérés comme acquis lors d'une future formation MSIn ou MSEd. Les 30h de stage valident le premier stage pédagogique. La validité de ces modules et du stage est d'une durée de 3 ans à partir de l'homologation du brevet. Un fois ce délai dépassé, les modules et le stage devront être représentés dans leur intégralité lors de la formation MSIn / MSEd.

5. REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 5 (La description des programmes et contenus des stages).

5.1 Présentation du (des) stage(s)

➔ Pour la formation MSA

- Le stage pédagogique, d'une durée de 30h, pourra commencer dès la réussite de l'ensemble des modules des thématiques 2, 3, 4 concernés.
- Le dossier de stage (ensemble des documents utiles au bon suivi du stage) sera fourni au candidat par l'école le premier jour de son stage.
- Le stage sera d'une durée de 30h, couvrant des stages ou des cycles complets d'apprentissage. Ils devront être réalisés dans une école de voile.
- Les prestations réalisées lors du stage (stagiaire) le sont à titre gracieux, à charge pour l'école de voile de défrayer le candidat pour son hébergement.

➔ Pour la formation MSIn

- Les stages pédagogiques pourront commencer dès la réussite de l'ensemble des modules des thématiques 1, 3, 4, 5 et des modules 1 à 6 de la thématique 2.
- Le dossier de stage (ensemble des documents utiles au bon suivi du stage) sera fourni au candidat par l'école le premier jour de son stage.
- Les 2 stages seront chacun d'une durée de 5 jours (1X5 ou 5X1 à condition que ce soit continu) couvrant des stages ou des cycles complets d'apprentissage.
  Le 1er stage sera composé de 70% de gestion pédagogique et d'environ 30% d'observation. Le maître de stage veillera à l'implication progressive du futur MSIn tout au long de cette semaine.
  La 2ème semaine sera constituée d'environ 95% d'implication et gestion pédagogique. Le maître de stage sera toujours présent pour rectifier un exercice, une séance et apporter son expertise au candidat.
  Ils devront être réalisés dans deux écoles différentes avec maîtres de stage différents.
- Les prestations réalisées lors du stage (stagiaire) le sont à titre gracieux, à charge pour l'école de voile de défrayer le candidat pour son hébergement.

5.2 Dossier de stage

5.2.1 Signalétiques (secrétariat FFYB)

- Le dossier de stage doit être annexé au cahier des charges de la Fédération.
- Le dossier de stage comprend le carnet de stage et la fiche individuelle de résultats
- Le dossier de stage doit avoir fait l'objet d'une validation de la part de la Commission pédagogique mixte.
- Éléments constitutifs du dossier de stage officiel : coordonnées du stagiaire, coordonnées du lieu de stage, coordonnées et niveau de qualification du Maître de Stage, domaine d'intervention du stage, calendrier, description et niveau du groupe, nombre d'heures, libellé de toutes les séances réalisées en fonction des séances types vues au cours de la formation, milieu dans lequel le stagiaire a évolué, le public cible,…

- Remise au stagiaire d'un exemplaire type du dossier de stage.
- Lors de sa réception, le dossier de stage est évalué en aval par la Fédération, la Commission pédagogique mixte et/ou le Conseiller Pédagogique.

5.2.2 Cahier/Carnet de stage (modèle disponible au secrétariat FFYB)

- Le cahier de stage devra entre autres comprendre les préparations et les évaluations des séances réalisées par le candidat
- Le cahier de stage comprend un espace réservé au Maître de stage pour indiquer ses diverses appréciations et évaluations (technique et pédagogique) et l'évolution du candidat
- Le cahier de stage comprend un espace réservé au Maître de stage pour indiquer ses actions correctives ou de « remédiations »
- Indications concernant le renvoi, par le candidat, du cahier de stage signé et complété auprès de l'opérateur de formation (personne de contact, coordonnées complètes, annexes éventuelles,…), le Conseiller Pédagogique et/ou la Commission pédagogique mixte.

5.2.3 Rapport de stage (modèle disponible au secrétariat FFYB)

Un rapport du maître de stage, en même temps que son évaluation, sera joint au cahier de chacun des deux cycles.

L'évaluation du Maitre de stage portera sur différents points :

1. VALEUR PEDAGOGIQUE. -
   - Structuration des situations :
     - Soin apporté à la préparation écrite
     - Compréhension et respect des objectifs
     - Conception et structuration des séances
   - Organisation :
     - Travail pour le plus grand nombre
     - Matériel : préparation, rangement, manipulation,…
     - Sécurités passive et active
     - Placement par rapport ou groupe
   - Communication :
     - Briefing, cherche à motiver, rappel des conclusions de la séance précédente, les buts,…
     - Dé-briefing, fait la synthèse, tire les conclusions, prévoit les buts des séances suivantes
     - Explique correctement, suscite l'intérêt et vérifie la bonne compréhension
     - Participation et encouragement
     - Réagit contre le désordre
   - Aptitude à obtenir les effets recherchés :
     - Individualisation
     - Réajustement en cours de séance
     - Contrôle de la qualité des exécutions
     - Utilisation des formes ludiques et compétitives

2. VALEUR TECHNIQUE
   - Qualité des démonstrations
   - Conseils judicieux ; exactitude des connaissances techniques

3. VALEUR HUMAINE.
   - Relation avec les stagiaires
   - Attitude envers le staff (autres moniteurs, autres personnels, dirigeants,...)
   - Fait preuve d'originalité, apporte un plus, créativité,…
   - Fait « sa part » du travail,…

5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages

- Le Maître de stage peut-être "imposé" au candidat, par la FFYB et la Commission pédagogique mixte.
- Pendant le stage le candidat est placé sous la responsabilité pédagogique **exclusive** du Maître de Stage.
- Pas d'obligation du Maître de stage d'accepter la mission proposée.
- Les leçons enseignées sont répertoriées consciencieusement et visées par le Maître de Stage.
- Le dossier de stage (rapport d'évaluation) est signé par le Maître de Stage.
- Le Maître de stage est présent **en permanence** sur la totalité du stage présenté par le candidat afin de surveiller, contrôler et prendre responsabilité totale du groupe d'apprenant dont il a la charge.

5.4 Acceptation potentielle des Maîtres de Stages

Le Maître de stage devra :

- Exercer cette fonction en accord avec la FFYB.
- Offrir des heures de cours, des programmes, des objectifs, des contenus et un public propice à l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire et en adéquation avec ses champs de qualification.
- Intégrer le stagiaire à l'équipe enseignante.
- Encadrer **personnellement** le (la) stagiaire lors des temps de guidance, d'observation et d'évaluation.
- Accomplir, dans les meilleurs délais, les tâches administratives à l'égard de la FFYB et de la Commission pédagogique mixte.
- Dialoguer avec le responsable des formations de cadres de la FFYB, chaque fois que nécessaire.
- Accueillir la visite éventuelle d'un superviseur des formations de cadres (FFYB et/ou AG Sport).
- Impliquer activement le stagiaire dans la conduite des cours faisant l'objet du stage.
- Communiquer régulièrement leurs remarques et conseiller le stagiaire tant oralement que par le biais de l'évaluation écrite finale (cahier de stage).
- Participer à d'éventuelles formations continues.

5.5 Endroits et niveaux de Stages

- Confirmation d'autorisation de stage donnée au stagiaire, par la FFYB, le Conseiller Pédagogique et/ou la Commission pédagogique mixte.
- Le stage proposé ou choisi doit toujours être en adéquation parfaite avec le niveau de compétence pour lequel le candidat a suivi une formation.
- Dans le cadre de la formation MSIn, le stage est à réaliser dans deux structures et avec deux Maîtres de Stage différents.

5.6 Évaluation du stage et du cahier de stage

- L'évaluation du stage est effectuée par le Maître de Stage.
- L'évaluation est effectuée sur le document (carnet) ad hoc fourni par la FFYB ou l'école.
- Les modalités d'évaluation (type, forme, critères de pondérations, grille avec critères d'évaluation, …) sont dans le carnet de stage.
- En cas d'échec d'un cycle du stage, celui-ci doit être refait. Le nombre de fois que le stage peut être refait sera décidé en Commission pédagogique mixte au cas par cas.

5.7 Qualification et/ou expérience utile exigée des Maîtres de stage :

Les maîtres de stage certifiés seront reconnus sur présentation CV à la Commission pédagogique mixte apportant la preuve d'un brevet niveau 2 ou 3 ou niveau 1 + AESS ou AESI, ou niveau 1 et avoir minimum 6 semaines de pratique de l'enseignement de la planche à voile. Par la suite, une formation continuée menant à l'expertise « maître de stage » sera proposée aux MSI et MSEd candidats.
La Commission pédagogique mixte peut toujours, sur proposition argumentée de la Direction Technique ou du responsable de la FFYB, désigner d'autres intervenants que ceux indiqués dans le cahier des charges. Ils doivent dès lors être reconnus comme « experts » dans certaines matières dispensées ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.

6. REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 6 (La description des modalités d'évaluation).

6.1 Délai d'organisation des évaluations

La session d'évaluation pour les candidats se tiendra dans les plus brefs délais après la session de cours correspondante. La réussite à cette évaluation ouvre au candidat le droit de commencer le stage.

6.2 Objectifs des évaluations

L'objectif de l'évaluation d'un candidat dans un champ donné est de juger de son niveau de maîtrise dans :

- l'appréhension des objectifs et des finalités d'un champ donné soit :
  - d'un module considéré de façon isolée ;
  - de plusieurs modules groupés ;
  - de l'ensemble d'une thématique ;
  - de plusieurs thématiques groupées.
- l'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques reçues lors de la formation qui lui a été dispensée,
- l'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques jugées essentielles et indispensables par l'opérateur de formation pour lui permettre de prendre en charge de façon adéquate des individus (voir public cible) en groupe ou individuellement. La réussite du stage pratique confirmera, de plus, son autonomie.

6.3 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect.

6.3.1 Présences au cours

- 80% de présence active aux cours sur toute la formation est à respecter sauf dans le cas où le candidat bénéficie de dispenses.
- Une feuille d'émargement sera contresignée par le candidat.
- Pour la partie technique de la formation, en évaluation continue, une présence active de 100% est exigée.
- Les retards ou absences sont donc comptabilisés dans les 20% tolérés.

6.3.2 Autres modalités

- Les cours se donnent dans un milieu accueillant des jeunes et des stagiaires de l'école. Le comportement des futurs enseignants se doit d'y être exemplaire. Tout manquement à ce devoir d'exemplarité sera sanctionné d'exclusion de la session.
- Une évaluation de réussite d'un acquis pourra être émise sur base d'un travail écrit ou d'une prestation à fournir.
- Une présentation orale pourra donner lieu à une évaluation de réussite à condition que plusieurs possibilités soient offertes par choix personnel du candidat ou par tirage au sort et en présence de 2 examinateurs au moins.

6.4 Publicité des accès aux évaluations

- Convocation systématique des candidats admissibles aux évaluations par voie officielle écrite, ou par courrier électronique si cette évaluation ne suit pas directement la formation.
- Information systématique des candidats non admissibles aux évaluations (abandon, échec pratique, didactique, absences, …) par voie officielle écrite ou par courrier électronique.

6.5 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

- Au cas où l'évaluation ne suit pas directement la session de cours, toute absence motivée du candidat admis sera transmise à la Commission pédagogique mixte ou au secrétariat de la FFYB dans les plus brefs délais par courrier électronique ou par téléphone.
- Deux sessions totales ou partielles sont organisables.
- La légitimité du motif est appréciée par la Commission pédagogique mixte (le certificat médical ou le certificat de décès d'un parent proche sont, en tout cas, considérés comme motif légitime).
- Le candidat arrivant tardivement et sans motif légitime peut se voir refuser l'entrée à l'évaluation par le membre du personnel en charge de la surveillance de celle-ci.
- Si le candidat est admis à présenter l'évaluation, son arrivée tardive à un examen écrit sans motif légitime ne lui donne pas automatiquement droit à la durée totale prévue initialement pour la réalisation de l'évaluation.

6.6 Nombre de sessions d'évaluation

- Une première session sanctionnera la formation dispensée. Cette session pourra être répartie en plusieurs moments en cours de formation.
- Pour les compétences théoriques, chaque niveau de compétence sera évalué en deux sessions possibles. (voir 6.6) Une seconde session sera organisée pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter seront actées au Procès-Verbal de délibération de la première session.
- Pour la partie pratique, l'évaluation continue insatisfaisante pourra se compléter d'un stage pratique complémentaire à convenir avec le candidat.
- En lieu et place d'un contrôle des acquis, il pourra être demandé un travail personnel écrit, y compris pour une évaluation en seconde session sur un champ de compétence précis.
- Un jury de délibération sera constitué de 2 personnes au moins désignées par la Commission pédagogique mixte.

6.7 Constitution du Jury d'évaluation

- Le jury d'évaluation sera constitué du ou des chargés de cours intervenants : avec voix délibérative.
- Ce jury pourra se compléter de chargés de cours non intervenants avec voix consultative
- Le Conseiller Pédagogique et le représentant de la FFYB à la Commission pédagogique mixte auront voix consultative
- En cas de doute lors de l'évaluation finale de la partie pratique, le chargé de cours et l'assistant sécurité pourront faire appel au Conseiller Pédagogique ou au représentant de la FFYB ou à tout autre spécialiste désigné ou approuvé par la Commission pédagogique mixte avec voix délibérative…..

6.8 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal)

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Il pourra s'agir du représentant du service Formation des cadres de la DG Sport, du Conseiller Pédagogique, d'une personne issue des membres du jury d'évaluation.
Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération,....
Un secrétaire représentant l'organisme de formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation.
Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.
Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès-Verbal (PV) de délibération.
Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à la DG Sport (document papier et/ou scan) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

6.9 Motivation du résultat en délibération

Tout résultat de session doit obligatoirement être **motivé** par une phrase qui correspond à la délibération du jury d'évaluation.
Même les décisions favorables sont soumises à cette obligation.

- Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.
- Pour les parties pratiques, une évaluation formative permanente sera communiquée directement sur l'eau et/ou lors de briefings consécutifs aux séances sur l'eau. Une évaluation certificative globale est communiquée en fin de session en fonction des objectifs techniques atteints.

Code de délibération :

- **Réussite de plein droit** :
  Le candidat a au moins 60% au total et 50% de moyenne dans chaque thématique.
- **Ajourné car au moins une thématique en échec** :
  Le candidat a moins de 50% dans une thématique mais plus de 60% au total. Tous les modules de la thématique en échec sont à représenter.
- **Ajourné pour absence :**
  Ajournement en seconde session car absence répétée même si justifiée.
  Ajournement en seconde session car l'absence n'a pas été considérée comme justifiée.
- **Ajourné car moins de 60% au total** :
  Ajourné car moins de 50% dans une thématique et moins de 60% au total.
  Ajourné car plus de 50% dans les thématiques mais moins de 60% au total.
- **Refus car fraude à l'évaluation**. Pas de seconde session octroyée. Une année de suspension avant un nouveau passage d'examen.
- **Refus car au moins une thématique en échec en seconde session**
  Le candidat a moins de 50% dans une thématique en seconde session.
- **Refus car moins de 60% au total en seconde session.**
- **Refus en cas d'absence en seconde session** si celle=ci n'a pas été considérée comme justifiée.

6.10 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

6.11 Procédure de communication des résultats aux candidats

- Les résultats des évaluations seront communiqués aux candidats par courriel et/ou courrier postal dans la quinzaine qui suit la session de contrôle.
- Les conclusions du jury de délibération seront communiquées par courriel et/ou courrier postal.
- Les candidats ajournés seront convoqués à une seconde session par courriel et/ou courrier postal.
- Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session.

6.12 Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury[39] et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de

[39] La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.
Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jour ouvrable après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, …).

7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 7 (Les conditions de dispenses de diplômes).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences ***et*** des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, …) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification[40] en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, …) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif initiateur en Voile en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

7.2.2 Éléments à présenter pour une VAF

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
    - Nom – Prénom
    - Adresse officielle complète
    - Lieu et date de naissance
    - Mail
    - Tél/Gsm.
    - la discipline
    - le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra),

[40] La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

- Tableau à compléter avec les modules voile.

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,… ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,…. Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)

7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, …). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidate de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

7.3.2 Éléments à présenter pour une VAE

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE »
- Ce formulaire doit contenir :
    - Nom – Prénom
    - Adresse officielle complète
    - Lieu et date de naissance
    - Mail
    - Tél/Gsm.
    - le niveau de qualification pour lequel une VAE est sollicité
- Tableau à compléter

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISES (EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)									
Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences développées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, … Si oui, précisez	Docs annexés*

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.4 Entretien de VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".
- L'entretien de VAFE doit permettre :
    - de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
    - de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
    - de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

7.5 Frais de procédure pour une VAFE

Des frais de procédure pour l'analyse du dossier de VAFE et/ou l'organisation de l'entretien de VAFE sont demandés au demandeur. Ils s'élèvent à 50€.

7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi.

  La demande de VAFE doit ainsi être introduite auprès de Mme Stéphanie Dubuc, responsable des Formations de cadres (stephanie.dubuc@ffyb.be – Avenue du Parc d'Amée 90 à 5100 Jambes).

7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment.

7.7 Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroi pas un droit automatique à la VAFE.

7.8 Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (*cfr* prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

7.9.1 Cours généraux :

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Éducation Physique,…

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adeps.be).

7.9.2 Cours spécifiques :

Pour la formation MSA :

Vous possédez…	**Vous êtes dispensé…**
Un diplôme AESS E.P & un brevet P	Du stage pédagogique et de la thématique 2
Un diplôme AESi E.P & un brevet P	Du stage pédagogique et de la thématique 2

Pour la formation MSIn :

Vous possédez…	**Vous êtes dispensé…**
Un brevet MSIn en voile et possédez un brevet P (et inversement)	De la totalité de la formation
Un diplôme AESS E.P & un brevet P	Des 5 premiers jours de stage
Un diplôme AESi E.P & un brevet P	Des 5 premiers jours de stage
Un diplôme AESS E.P ou AESI & un brevet A	Des 5 premiers jours de stage. Il doit avoir son brevet P

7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"

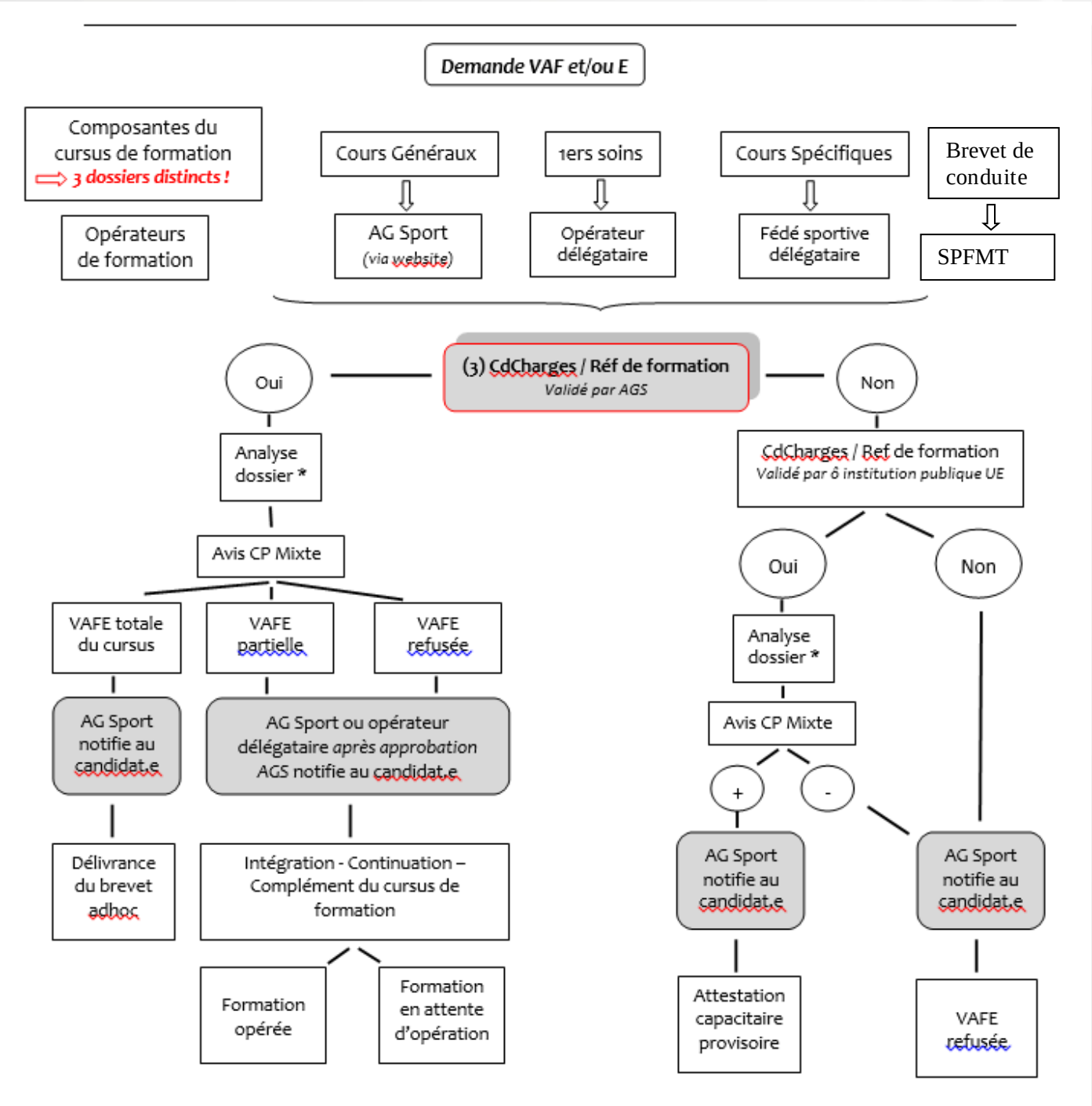

Pour rappel, la formation **MS Animateur** ne requiert pas la réussite de Cours Dénéraux Adeps ni de brevet de conduite en eaux intérieures.

Les premiers soins peuvent être remplacés par le Brevet Européen de Premier Secours (BEPS)

8. REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 8 (les modalités de l'homologation des brevets).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / …. Concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

9. ANNEXES

Annexe 1 – Dossier pédagogique

FORMATION DES CADRES
MSA-MSIn PLANCHE À VOILE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
à utiliser pour le stage pédagogique

Mise à jour du 26/11/2019

Présentation

But et utilisation du dossier pédagogique

Vous venez de réussir les épreuves « spécifiques » d'une des formations de cadre en planche à voile. Vous devez maintenant effectuer votre stage de formation pédagogique.
Ce dossier est destiné à :

- Reprendre toutes les coordonnées et renseignements concernant les différents intervenants dans vos stages pratiques
- Donner les informations utiles quant aux conditions dans lesquelles vous réaliserez ces stages pratiques
- Recevoir vos notes et celles de votre maître de stage...

Ce dossier doit vous suivre pendant toutes les étapes de votre stage pédagogique et doit ensuite être transmis en original à la FFYB qui le fera suivre vers la commission pédagogique.

Mode d'utilisation du dossier pédagogique

1. Lire attentivement les différents documents contenus dans ce dossier.
2. Rechercher 1 endroit de stage, compléter la fiche de proposition de stage (page 4), la scanner et la renvoyer à la fédération par mail via info@ffyb.be, qui transmettra à la CP voile, qui avalisera ou non votre proposition et vous transmettra se réponse par mail.
3. Attendre l'accord de la CP voile pour organiser vos stages.
4. Compléter la fiche signalétique du stage (pages 5 et 6).
5. Compléter chaque demi-journée de stage (page 7 à reproduire autant de fois que nécessaire).
6. Présenter les rapports de chaque demi-journée au maître de stage pour qu'il y ajoute ses commentaires et conseils.
7. En fin de stage, rédiger l'auto-évaluation (page 8).
8. En fin de stage, demander au maître de stage de compléter son rapport et évaluation (Page 9).
9. Recommencer les points de 4 à 9 pour le deuxième stage.
10. Renvoyer le dossier pédagogique complet et en original à la fédération :

    FEDERATION FRANCOPHONE DU YACHTING BELGE asbl
    90 avenue du Parc d'Amée
    B-5100 JAMBES

Le dossier sera évalué en commission pédagogique. Votre fiche de suivi MSA ou MSIn sera complétée de manière informatique à la FFYB et sera disponible sur demande à stephanie.dubuc@ffyb.be.
Lorsque tous les modules de la formation seront réussis, l'homologation de votre brevet de MSA ou MSIn planche à Voile sera demandée à l'Adeps.

Caractéristiques du stage pratique

1.1.Moniteur Sportif Animateur ou Initiateur:

- le candidat doit faire parvenir à la commission pédagogique voile la fiche de proposition du stage pédagogique (page 4),
- le stage est non rémunéré,
- d'une durée de 1X5 jours d'activité planche à voile pour la formation MSA et de 2X5 jours d'activité planche à voile pour la formation MSIn, couvrant des stages ou cycles complets,
- correspondant aux objectifs de la formation : 1er et 2ème degrés, ayant lieu, quelle que soit la formule choisie en internat ou externat; par semaine, week-end ou un jour par semaine,
- il se déroule dans une école de planche à voile reconnue par la commission pédagogique mixte voile.

1.2. Présence du maître de Stage :

Le Maître de stage est présent **en permanence** sur la totalité du stage présenté par le candidat afin de surveiller, contrôler et prendre responsabilité totale du groupe d'apprenant dont il a la charge. (extrait du cahier des charges des formations de cadres voile)
La CP Voile peut désigner un de ses membres pour superviser le bon déroulement du stage.

Fiche de proposition de stage pédagogique (Document à compléter et à renvoyer scannée préalablement aux stages à info@fyb.be)

FORMATION :

PLANCHE À VOILE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° TELEPHONE/GSM

Stage pédagogique

1. Types du stage : pédagogique
2. Lieu de stage (Nom et adresse) :
3. Dates du stage :
4. Responsable à contacter (Nom, adresse mail et GSM)
5. Maitre de stage (Nom, niveau, adresse mail et GSM)

Avalisé par la commission pédagogique le :
Signature du conseiller pédagogique ou du responsable fédéral :

Fiche signalétique du Stage : Pédagogique

Stagiaire :
NOM : Prénom :
Adresse
GSM : Mail :

Maître de stage :
Rappel : le maître de stage doit : Être agréé par la CP voile
NOM : Prénom :
Adresse
GSM : Mail :
Niveau de qualification :

Stage :
Lieu :
Date :
Le domaine d'intervention :
Responsable ou chef d'activité :

Les Stagiaires :
- Niveau
- Nombre
- Age Moyen

Support :
- Planche à voile
- Bateaux d'accompagnement

Conditions particulières :

Responsabilité particulières :

Schéma du Plan d'eau

Rapport d'une demi-journée (Document à reproduire autant de fois que nécessaire)

Date : Matin / Après-midi (biffer la mention inutile)

Nombre d'heures réalisées :

Prévisions météo :

Programmation demi-journée

Réalisation demi-journée

Evaluation par le candidat :

Commentaires et conseils du maître de stage

Auto-évaluation du stagiaire

Rapport de Stage :

Le Candidat :
Nom Prénom :
Adresse :

N° de téléphone :
N° de GSM :
E-mail :

1. Rapport du Maître de stage :

Appréciation du maître de stage :
REUSSITE - ECHEC

Nom :
Prénom :
Signature

AIDE MEMOIRE POUR LE RAPPORT

1. VALEUR PEDAGOGIQUE. -

Structuration des situations :

- Soin apporté à la préparation écrite
- Compréhension et respect des objectifs
- Conception et structuration des séances

Organisation :

- Travail pour le plus grand nombre
- Matériel : préparation, rangement, manipulation,…
- Sécurités passive et active
- Placement par rapport ou groupe

Communication :

- Briefing, cherche à motiver, rappel des conclusions de la séance précédente, les buts,…
- Dé-briefing, fait la synthèse, tire les conclusions, prévoit les buts des séances suivantes
- Explique correctement, suscite l'intérêt et vérifie la bonne compréhension
- Participation et encouragement
- Réagit contre le désordre

Aptitude à obtenir les effets recherchés :

- Individualisation
- Réajustement en cours de séance
- Contrôle de la qualité des exécutions
- Utilisation des formes ludiques et compétitives

2. VALEUR TECHNIQUE

- Qualité des démonstrations
- Conseils judicieux ; exactitude des connaissances techniques

3. VALEUR HUMAINE.

Relation avec les stagiaires (froid, timide, craintif, agressif, amical, dédaigneux, hautain, sûr de lui,..)
Attitude envers le staff (autres moniteurs, autres personnels, dirigeants,...)

- Fait preuve d'originalité, apporte un plus, créativité,…
- Fait « sa part » du travail,…

Annexe 2 – Grille d'évaluation

Rapport de stage

Candidat

Nom : ……. Prénom : …… Date de naissance :……..
GSM :…….. Mail :……
Stage : - Premier – Deuxième – Troisième - (barrer mentions inutiles)
Lieu du stage : ……. Dates :…… Nbr de jour : ……Support : ……..…….
Nbre de stagiaire :…….

NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue ***Plusieurs comportements observables attestent de manquements.***

EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. **Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment.** Il n'est pas encore en état de réussite/ de validation.

A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation

AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Valeur Pédagogique		NA	EVA	A	AM
Structuration des situations :	Soin apporté à la préparation écrite				
	Compréhension et respect des objectifs				
	Conception et structuration des séances				
Organisation :	Travail pour le plus grand nombre				
	Matériel : préparation, rangement, manipulation, …				
	Sécurité passive (prévention)				
	Sécurité active (réaction)				
	Placement par rapport au groupe				
Communication :	Lors du briefing, rappel des conclusions de la séance précédente ;				
	Les explications sont claires, nets et précises (la théorie et les exercices) ;				
	Réalisation d'un feed-back avec ses stagiaires.				
	Lors du débriefing, il réalise la synthèse de la séance ;				
	tire les conclusions de la navigation ;				
	annonce les objectifs de la prochaine séance.				
	Suscite l'intérêt du stagiaire.				

	Participation et encouragement.				
	Réagit contre le désordre.				
Aptitude à obtenir les effets recherchés :	Individualisation				
	Réajustement en cours de séance				
	Gestion du temps (durée de l'exercice, …)				
	Contrôle de la qualité des exécutions				
	Utilise des formes ludiques et compétitives.				

Valeur Technique

	Qualité des démonstrations				
	Conseils judicieux, exactitude des connaissances techniques				

Valeur humaine

	Relations avec les stagiaires				
	Attitude envers le staff				
	Fait preuve d'originalité, apporte de la créativité				
	Ponctualité				
	Fait « sa part » du travail,…				

Le Maître de stage,
Avis favorable – défavorable
Signature :……
Nom :……. Prénom :……. Titre:……
Le Chef d'activités nautiques,
Avis favorable – défavorable
Signature :……
Nom :……. Prénom :……. Titre:……

Remarque(s) :